

## Environnement | Méthanisation : A Saint-Laurent du Médoc, Médoc Biogaz élargit son cercle vertueux



**Inauguré en novembre 2019, le site de méthanisation Médoc Biogaz, situé à Saint-Laurent du Médoc et rejoint, deux ans plus tard, par une seconde structure, a reçu jeudi dernier, la visite de deux entreprises qui sont à l'origine de sa création : le Crédit Agricole d'Aquitaine et Gaz de Bordeaux. Une visite qui fait suite à la signature d'une convention entre ces deux dernières et grâce à laquelle, la banque pourra prochainement bénéficier de l'énergie produite par l'unité de méthanisation. Une unité qui fédère 6 agriculteurs et potentiellement encore de nombreux projets de développement.**

C'est donc, notamment en présence de Cyril Vincent et de Laurent Benet, respectivement, directeur général et commercial de [Gaz de Bordeaux](#) et de Philippe Santacatalina (Directeur Crédit Organisation Logistique), de Ludovic Charbonnier (Responsable Marché Agriculture Forêt et Mer) et de Julien Schiffner (Chargé d'affaires forêt et membre du groupe de travail « Réduire notre empreinte carbone »), tous trois, représentants du [Crédit Agricole d'Aquitaine](#), qu'a eu lieu, jeudi dernier, la visite de l'unité de méthanisation Médoc Biogaz. Fruit d'une collaboration entre six agriculteurs devenus, parallèlement, fournisseurs d'énergie verte, d'une banque (le Crédit Agricole d'Aquitaine) et un fournisseur d'énergie (Gaz de Bordeaux), le premier site de méthanisation inauguré à Saint-Laurent du Médoc voici deux ans, a cet été, été rejoint par un second implanté près de Sémignan.

### Du gaz gris au biogaz pour une quarantaine d'établissements

Une réussite dont le Crédit Agricole est fier d'être partie prenante : « C'est une grande satisfaction de pouvoir participer – à notre échelle – à la décarbonation du territoire et à son développement économique local. En participant au financement de l'unité de méthanisation Médoc Biogaz, nous avons accompagné la réalisation de ce projet, pour intégrer aujourd'hui une partie de sa production dans nos achats en étant client de Gaz de Bordeaux. Il s'agit d'un gaz vert et qui plus est, que nous avons permis de produire et que nous avons par l'entremise d'un partenaire historique. La boucle est en quelque sorte bouclée », précise Philippe Santacatalina, dont une quarantaine d'établissements jusqu'alors alimentés en gaz gris, bénéficieront, dès le premier janvier prochain, de 10% de biogaz issu de l'unité de méthanisation Médoc Biogaz. Une initiative qui s'inscrit dans le prolongement des décisions prises par la banque en faveur de la protection du climat et de l'environnement : diminuer de 30% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050.

## Le biogaz : une énergie locale et facile à fabriquer

Initiative atypique, s'il en est, la méthanisation, idée née en Allemagne dans les années 2000, connaît actuellement un développement croissant et notamment en France puisque rien qu'en Gironde, près d'une dizaine d'unités fabriquent du biométhane, dont trois dans le Médoc. Les raisons de cet engouement ? « Aujourd'hui, en France, on n'a pas de gaz. On est contraint de l'importer. Le biogaz, lui, est produit dans l'Hexagone », explique Laurent Benet.

Agriculteur et président de Médoc Biogaz, Thibault Varenne s'est lancé dans l'aventure il y a quelques années. Après quelques tâtonnements, il finit par trouver ses marques... ainsi que ses partenaires et est aujourd'hui à la tête d'une entreprise qui rassemble six agriculteurs associés et 2500 hectares de cultures. Une structure dont 95% du capital appartient aux agriculteurs. D'un coût total de 12 millions d'euros, les deux sites ont bénéficié d'aides directes de la [Région Nouvelle-Aquitaine](#) et de [l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie \(ADEME\)](#) pour 10,5%. « L'idée est de fabriquer du biométhane en faisant macérer des déchets agricoles », précise Thibault Varenne.

« En plus, il est assez facile de fournir la matière première, ici, car on a l'irrigation, un ensoleillement assez important et des sols plutôt faciles à travailler », poursuit-il. Des conditions particulièrement favorables qui lui permettent de faire deux plantations de CIVE (Culture intermédiaire à vocation énergétique) par an. Composées essentiellement de maïs doux ou ensilage, de seigle ou de légumes, ces CIVE qui constituent 80% des intrants, sont stockées et fermentent durant 120 jours à une température située entre 36°C et 40°C. Des gaz ainsi produits, (52% de CH<sub>4</sub> ou méthane et 48% de CO<sub>2</sub> ou dioxyde de carbone), seul le méthane est récupéré et livré à Régaz-Bordeaux à une pression de 7 bars avant d'être vendu à Gaz de Bordeaux, qui achète 100% de la production. Ce sont ainsi 300Nm<sup>3</sup>/heure pour le premier site et 200Nm<sup>3</sup>/heure pour le second qui sont livrés au fournisseur; ce qui correspond à la consommation de 6 500 foyers en moyenne sur l'année. Quant au prix de cette énergie verte, « s'il était, jusqu'à présent, légèrement supérieur à celui du gaz gris, cela s'équilibre aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation récente du prix de ce dernier », note Laurent Benet.



### Des ressources insoupçonnées

Rien ne se perd. Résidu liquide obtenu après fermentation, le digestat, riche en azote, phosphore et potasse, est utilisé comme engrais dans les champs.

Et outre le fait que favoriser la consommation de biométhane au détriment du gaz gris permet de lutter contre l'effet de serre, ce système constitue un second revenu non négligeable pour les agriculteurs, en cette période difficile pour les exploitants agricoles.

Par ailleurs, et de l'avis général de tous les partenaires engagés dans cette opération, cela contribue à la promotion du territoire, à celle de la filière agricole et favorise l'emploi local. En effet, 4 emplois directs et 6 indirects ont été créés grâce à Médoc Biogaz.

De plus, d'autres projets voient déjà le jour sur le site : « On essaie de récupérer des déchets tels que des huiles agroalimentaires et on commence à utiliser deux nouvelles cuves pour les intrants liquides. On souhaiterait d'ailleurs développer une filière bio-déchets sur la métropole bordelaise », explique Thibault Varenne. Des négociations sont donc actuellement en cours avec [l'entreprise Moulinot](#) qui possède deux unités de traitement de bio-déchets sur Paris et voudrait s'installer sur Bordeaux. « On est à la recherche d'un bâtiment sur la périphérie de Bordeaux pour collecter ces bio-déchets avant de les acheminer vers le méthaniseur. Il s'agirait de déchets de table (cantines, restauration d'entreprises, restaurants....) Le gisement est estimé à 100 000 tonnes par an, dont on

pourrait valoriser le tiers, soit 30 000 tonnes », poursuit-il. Un projet qui devrait voir le jour en 2023. Une idée particulièrement pertinente, compte tenu des contraintes croissantes imposées par la législation aux gros producteurs de bio-déchets quant à leur valorisation.

Autres projet cité par l'agriculteur : valoriser le marc de raisin, très présent dans la région, ou encore, le CO2 produit en l'utilisant pour la production de légumes sous serre. « Ce qui fait que notre projet a un peu plus de chances de réussir, c'est le fait de pouvoir regrouper trois gisements de CO2 : nos deux méthaniseurs et celui de Médoc Energies et monter une grosse unité de liquéfaction. On valoriserait alors le bioCO2 au prix du marché. »

« La méthanisation nous a ouvert des portes qu'on n'aurait jamais envisagées. De plus, ça nous permet d'améliorer nos rotations dans les cultures, ce qui est un gros atout sur le plan agronomique. Ça nous a amené à réfléchir différemment quant à l'exploitation de nos fermes. On va de plus en plus vers une économie vertueuse du végétal », conclut-il.

Emmanuelle Diaz

*Crédit Photo : ED*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 19/10/2021*

*[Url de cet article](#)*